### UNIVERSITÉ DE GENÈVE SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

## SÉANCE SOLENNELLE

DE

# DISTRIBUTION DES PRIX DE CONCOURS

5 JUIN 1918

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS



GENÈVE IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG



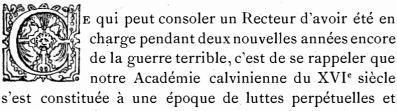
### RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1917-1918

PAR

M. le Prof. F. DE CRUE

Mesdames, Messieurs,



qu'elle a survécu. Les Genevois d'alors avaient à veiller sur le rempart; ils furent directement mêlés au conflit; ils combattirent et moururent en héros. Aujourd'hui, avec des allures plus modestes, ils se bornent à veiller l'arme au pied. Ils ne subissent pas moins le contre-coup des hostilités, exposés qu'ils sont à une crise économique chaque jour plus inquiétante et profondément émus des horreurs de la guerre actuelle. Les heures que nous vivons, tandis qu'il se commet tant d'actes abominables à côté de tant d'actes d'héroïsme, semblent sonner la mort de la civilisation. Rien de réjouissant, pour l'instant, jusqu'au moment où la Paix luira de nouveau sur le monde, apportant, nous n'en voulons pas douter, la réparation de tant de maux et faisant régner partout l'esprit de la justice et de la liberté.

Pendant cette dernière année, non pas directement du fait de la guerre, mais conformément, comme l'on dit, à la loi commune de l'humanité, notre Université a subi des pertes irréparables.

Tout d'abord ce fut celle de notre prédécesseur immédiat, l'ancien Recteur Louis Rehfous, professeur de droit commercial, depuis 1895, et professeur de droit civil, depuis 1904: Son souvenir est trop vivant parmi nous pour que nous ayons à insister sur ses mérites de juriste et de professeur, sur la fermeté de son administration, sur le dévouement qu'il a témoigné à l'Université, à ses collègues, à ses élèves. On se rappelle le sang-froid qu'il a montré et les qualités de cœur qu'il a déployées au moment de la déclaration de guerre, et pendant toute la durée des deux premières années terribles, mettant ses collègues à la disposition du pays pour remplir, indépendamment du service militaire, divers devoirs de police volontaire à la gare, au marché ou ailleurs, organisant surtout des secours pour les étudiants dont les hostilités avaient coupé les moyens d'existence. Aussi jouissait-il d'une juste popularité.

Après quelque temps de maladie, M. Rehfous nous a quittés, le 8 novembre 1917. Trois mois plus tard, le

2 février 1918, subitement nous perdions notre éminent collègue M. Emile Yung, suppléant de l'illustre Vogt en 1883, professeur extraordinaire en 1886, titulaire de la chaire de zoologie générale et d'anatomie comparée, à partir de 1895, et correspondant de l'Institut de France.

• Ses travaux, comme ses conférences, étaient universellement appréciés; ses expéditions lacustres, à bord de l'Edouard Claparède, ont mis à la lumière la faune profonde du Léman. Les obsèques de ce savant plein de modestie ont été l'occasion d'une émouvante manifestation de ses collègues et des étudiants, massés sur le perron de l'Université au passage du cortège. M. Yung a voulu prouver à l'Université, dont il était aimé, l'affection qui l'unissait à elle et, pour la lui témoigner, il lui a légué les portraits, mémoires et autres documents précieux qui enrichissaient son cabinet de travail.

Un professeur honoraire, M. le D<sup>r</sup> Léon Revilliod, qui, en 1899 déjà, avait quitté sa chaire de clinique médicale, est décédé à son tour, le 7 mars 1918, laissant le souvenir d'un savant distingué, d'un citoyen, d'un professeur modèle, d'un collègue plein d'une gracieuse cordialité. L'Université garde la mémoire reconnaissante de la part qu'il a prise à la création de la Faculté de médecine en 1875.

Un privat-docent, qui était chef de clinique à la Clinique infantile, et dont l'activité promettait beaucoup, l'aimable D' Henry Mallet, a succombé à une pénible maladie; sa fin prématurée nous a tous surpris et profondément attristés.

Signalons enfin la perte que nous avons faite d'un certain nombre de nos docteurs honoris causa (ce titre suffit à leur éloge): M. Edouard Sarasin, le directeur dévoué des Archives des Sciences physiques et naturelles de Genève, M. Louis Liard, l'ancien directeur de l'enseignement

supérieur français, mort vice-recteur de l'Académie ou Université de Paris, M. Louis-Lucien Rochat, l'apôtre de l'anti-alcoolisme, M. Moïse Briquet, qui avait fait le sacrifice de ses yeux aux recherches relatives à l'histoire du papier.

Pour cause de démission, seulement, et heureusement, nous avons dû renoncer à la collaboration d'un des doyens parmi les professeurs, au mois de novembre 1917, ainsi que de l'un des plus jeunes parmi nos collègues, en juillet 1917 déjà.

Le premier, M. le professeur Jules Nicole, méritait un repos bien gagné après tant d'années d'un enseignement plein d'un rare savoir et d'un fin atticisme, après tant de remarquables travaux sur la littérature grecque et la papyrologie, qui ont fait de lui une des gloires européennes de notre Université. Le second, M. Charles Sarasin, professeur ordinaire de géologie et de paléontologie, nous a quittés bien vite pour se vouer à des tâches multiples, dont la moindre, à l'heure qu'il est, n'est certainement pas celle qu'il remplit comme colonel commandant une brigade chargée de surveiller la frontière sur l'un des points les plus critiques. Ces Messieurs ont naturellement été tous deux nommés professeurs honoraires.

Divers congés accordés, ou prolongés, pour cause de service militaire, de maladie ou pour d'autres raisons majeures, ont empêché quelques-uns de nos collègues de faire leurs cours. Il a dû être pourvu à leur suppléance momentanée. M. le professeur Th. Flournoy, pour le rétablissement duquel nous formons les vœux les plus chaleureux, a été remplacé, en hiver, par M. Ed. Claparède pour la conférence de philosophie des sciences, en été, par M. Reymond, le distingué professeur de l'Université de Neuchâtel. M. le professeur Cailler, qui est allé l'hiver dernier au Tessin, afin d'améliorer l'état de sa santé, a

laissé occuper sa chaire par M. Tiercy et par M. de La Vallée-Poussin. Originaire du noble royaume de Belgique, M. de La Vallée-Poussin, membre de l'Académie de Bruxelles, mathématicien réputé, a bien voulu, jusqu'aux vacances de Pàques, consacrer à notre Université son activité scientifique, mise à contribution, à l'heure qu'il est, par la Sorbonne. M. le professeur Tonnelat, mobilisé au service de la patrie française, a été suppléé pour l'enseignement de l'allemand et de l'anglais par M. Schenker, M. Hassler et M. Choisy. M. le conseiller d'Etat Rosier a, comme d'habitude, confié à M. Emile Chaix son enseignement de la géographie.

M. le professeur Duparc, qui s'est trouvé bloqué en Russie par la formidable révolution et qui rapporte les impressions les plus sensationnelles du régime des bolcheviki, a été suppléé, toute l'année pour la chimie analytique par M. Wenger, en hiver pour la minéralogie par M. Reinhardt, chargé également de la géologie. M. le professeur Ed. Naville a eu comme suppléant pour son cours d'archéologie M. Georges Nicole; M. le professeur Jules Nicole, pour son cours de grec, MM. Victor Martin et Georges Nicole. En lieu et place de nos regrettés collègues Yung et Rehfous, M. le professeur extraordinaire André a fait le cours de zoologie, M. le professeur Folliet, MM. les docteurs en droit Ph. Dunant et Paul Logoz, les cours consacrés au droit commercial, à la propriété intellectuelle et aux assurances.

Il a été heureusement procédé par le Conseil d'Etat à diverses nominations définitives, toutes conformes aux préavis universitaires. Ce sont les suivantes:

M. le D<sup>r</sup> J.-A. Weber, en qualité de professeur ordinaire d'anatomie, en date du 30 juin 1917. Vous aurez le plaisir de l'entendre tout à l'heure;

M<sup>lle</sup> L. Stern et M. B. Wiki, comme professeurs extra-

ordinaires de chimie physiologique et de prescriptions médicamentaires, le 15 février 1918. Il convient de saluer en M<sup>lle</sup> Stern la première « professoresse » de l'Université;

M. L.-W. Collet, aux fonctions de professeur ordinaire de géologie et de paléontologie, à la date du 26 février 1918;

M. Victor Martin, tout récemment, le 24 mai 1918, à celles de professeur ordinaire de langue et littérature grecques.

MM. les professeurs extraordinaires Alexis François et Edouard Naville ont été confirmés pour une période de trois ans; M. le professeur extraordinaire Lendner pour un an.

En dehors de leurs cours, et malgré la dureté des temps, nos professeurs ont dépensé une grande activité. M. Rappard, professeur d'histoire économique, a été mis directement au service du pays. Il a accepté de faire partie de la mission suisse envoyée aux Etats-Unis, afin d'éclairer les Américains sur les difficultés de la situation politique et économique de la Confédération. Nul, mieux que lui, n'était qualifié pour défendre là-bas nos intérêts. L'accueil personnel qu'il a reçu du président Wilson, ainsi que des hommes d'Etat et des journalistes influents, les occasions qu'il a saisies de dissiper les préventions injustes, ont été pour beaucoup dans le succès de la mission. Nous lui devons plus que de platoniques félicitations pour des triomphes académiques; nous lui devons, en grande partie tout au moins, de ne pas mourir de faim, puisque, à la suite de ces démarches, l'Amérique a consenti à nous envoyer du blé.

A cet effet, M. Rappard était retourné à Paris. M. le professeur Borgeaud s'est aussi acquitté d'une mission importante dans cette ville, où il a pu traiter avec succès la question de l'équivalence d'étude et d'examen, spécialement en faveur des internés. M. le professeur Bernard Bouvier, invité à faire des conférences en Sorbonne

et à Dijon, a travaillé à resserrer nos relations avec la France, sans porter atteinte, cela s'entend, à la solidité des liens qui nous attachent à la Suisse. On sait que M. Bernard Bouvier a présidé, pendant deux ans, l'Association nationale des universitaires suisses, créée au mois de novembre 1915, au nombre de 530 membres, qui poursuit notamment l'indépendance intellectuelle du pays. Le comité, pris à Genève, était complété par MM. les professeurs Chodat, Choisy, Mayor, Rehfous et Rappard. L'Association a été, pour ainsi dire, consacrée par le Conseil Fédéral, qui vient de proposer pour elle une subvention annuelle de fr. 2500. Elle est placée maintenant sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université de Berne.

L'Association nationale ne saurait faire double emploi avec la conférence des Recteurs, chargée de résoudre les questions d'organisation universitaire. Cette conférence n'a pas été réunie depuis la guerre; nous avons vu la dernière à Genève. Le comité directeur, actuellement à Zurich, ne paraît pas disposé à la convoquer aujourd'hui.

Cependant nous devons rechercher les occasions de nous rencontrer et de nous entendre avec nos collègues Confédérés. En témoignage de la solidarité qui nous unit à eux, nous avons été heureux de conférer, au mois de février 1918, le doctorat ès lettres honoris causa au savant saint-gallois Dierauer, auteur d'une Histoire de la Confédération suisse, aujourd'hui classique, et dont la traduction française vient d'être achevée.

De leur côté, les Confédérés recourent aux lumières des nôtres dans diverses directions. Nous avons déjà eu l'occasion de le rappeler dans notre précédent rapport. Nous nous bornerons à mentionner ici l'activité de M. le professeur Alfred Gautier, si souvent appelé à siéger dans la Commission fédérale de droit pénal.

Nos relations vont au delà et, à l'étranger, nos savants

continuent à se faire apprécier. MM. les professeurs Edouard Montet et Edouard Naville ont été élus membres de l'Académie royale de Madrid. Rappelons que la Faculté de théologie a publié les importantes Etudes orientales et religieuses de M. Montet, à l'occasion du 30e anniversaire de ce savant comme professeur à l'Université. Quant à M. Ed. Naville, il a été nommé président ad interim de la Croix-Rouge Internationale, dans le comité de laquelle il est assisté notamment par M. le professeur D'Espine, déjà vice-président, par M. le professeur Alfred Gautier, nouveau vice-président, et par M. le professeur Rappard. M. le professeur honoraire Ritter a été nommé correspondant de l'Institut de France. M. le professeur Borgeaud a été le premier appelé à figurer au nombre des correspondants étrangers de la nouvelle Académie britannique, fondée il y a quinze ans.

Nous félicitons sincèrement nos collègues de ces distinctions flatteuses.

Les fonctions de *privat-docent* dans notre Université ne cessent d'être recherchées, tant par les nationaux que par les étrangers. Durant le semestre d'hiver, la Faculté des sciences en a compté trois nouveaux: MM. Alfimoff, Romilly et de Wilkoszewski; les Facultés des lettres, de droit et de théologie, chacune un: MM. Velleman, Dourmoussis et Genequand. Pendant le semestre d'été, les nouveaux *privat-docents* ont été MM. Chaskelis (sciences), A. Richard (droit), Burnier et Poulin (théologie).

Un enseignement officiel pour la connaissance pratique des langues vivantes a été inauguré, à l'usage des élèves des deux Facultés des lettres et des sciences économiques et sociales. Un vieil ami de l'Université, M. Mobbs, s'est trouvé tout naturellement désigné pour celui de l'anglais.

D'accord avec l'Œuvre universitaire suisse des étudiants

prisonniers de guerre, il a fallu pourvoir aussi, d'une façon pratique, à un enseignement spécial pour une partie des études faites par les internés français et belges, afin qu'elles leur fussent comptées dans leurs pays d'origine. Ainsi M. Rivière, M. Bickel et M. Zégels, internés euxmêmes, ont enseigné dans la Faculté de droit; M. Marouzeau a fait un cours dans la Faculté des lettres. Le secrétaire de l'Université, M. Roussy, continue l'enseignement du russe. L'organisation d'un examen français pour le diplôme pédagogique supérieur s'impose en outre. M. Chabot, professeur à l'Université de Lyon, a bien voulu venir à Genève pour nous assister dans cette tâche.

Nous ne pouvons nous féliciter assez de la présence à nos cours des internés français, belges et anglais. La surveillance spéciale dont ils sont l'objet est limitée au strict nécessaire, car nous tenons au principe de la liberté académique. Celui qui franchit notre seuil doit se sentir libre; le culte des arts, des sciences et des lettres comporte un véritable affranchissement de la pensée et de la vie. Toutefois nous avons accepté certaines dispositions proposées par le service suisse d'internement, d'accord avec MM. les officiers, chefs de secteurs ou surveillants français, belges et alliés, tels M. le commandant Hayes, successeur déjà lointain de l'aimable commandant Sauvage, MM. les capitaines français Bourpillac et Reymond, M. le major belge Baudot et son compatriote M. le lieutenant Robert. Les sentiments de gratitude que ce dernier nous a exprimés, lors d'une charmante réception à Veyrier, nous ont mis dans une certaine confusion; nous ne nous sentions pas assez dignes. Si une pareille épreuve lui était réservée, puisse la Suisse montrer autant de dignité et de noblesse que le vaillant peuple belge!

Au début du semestre de l'année universitaire, le 25

octobre 1917, nous avons été heureux de souhaiter la bienvenue aux internés alliés. A nos paroles de sympathie M. le colonel de La Motte, alors leur chef, a répondu de la manière la plus gracieuse, la plus affectueuse. Vous le voyez, maintenant ils ne font que passer; ils se succèdent rapidement les uns aux autres. Félicitons-les de rentrer dans leur pays. D'autre part, au point de vue des études, il était plus intéressant pour tous de les avoir longtemps pour hôtes. Quoi qu'il en soit, cette année encore, quelques-uns resteront pour subir un examen.

Pour la première fois chez nous, nous avons tenu à recevoir aussi tous les nouveaux étudiants dans une séance ultérieure, le 15 novembre. Si le nombre des internés alliés nous permet de présenter un effectif d'étudiants presque aussi considérable qu'avant la guerre, celui de nos Confédérés n'y contribue pas moins. Ce fut une joie pour nous de saluer, à l'Aula, tant de nos compatriotes de la Suisse romande, de la Suisse alémanique, des Grisons et du Tessin. On éprouve plus d'émotion à se rencontrer entre frères venant des extrémités du pays, du Rhône, du Rhin, de l'Inn et du Tessin. La beauté de ces régions depuis Genève jusqu'à S'-Moritz, depuis Bâle jusqu'à Lugano, double l'amour que nous éprouvons pour notre patrie. Nous remercions en particulier ceux qui viennent de l'Engadine et de la Lévantine nous apporter ici, avec l'air réconfortant de leurs riantes vallées et de leurs Alpes sublimes, le témoignage de leur affection et de leur confiance.

Ces deux éléments, les internés alliés et les Confédérés suisses, ont comblé les vides causés par le départ des étrangers, surtout des Russes. Car voici la statistique que nous pouvons dresser pour le dernier semestre d'hiver: celle du semestre d'été, toujours inférieure comme il se conçoit, nous ne la donnons pas pour définitive.

Semestre d'hiver 1917-18:

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences	242	116	358
	120	337	457
	183	125	308
	174	43	217
	17	146	163
	430	84	514

#### Semestre d'été 1918:

FACULTÉS	ÉTUDIANTS	AUDITEURS	TOTAL
Sciences	247	69	316
	123	188	311
	158	79	237
	168	18	186
	18	33	51
	381	51	432

Ainsi, en hiver, plus de 2000 étudiants et auditeurs.

Ces résultats nous ont encouragés à annoncer la réouverture des cours de vacances, fondés et dirigés par M. le professeur Bernard Bouvier.

Tableau des grades conférés pendant l'année 1917-18:

FACULTÉS	Bacca- lauréat.	Licence.	Diplome d'Ingénieur- Chimiste.	Diplome de Pharmacien.	Doctorat.	TOTAL
Sciences	<u></u>	11	5	2	14	32
Lettres	4	- ∘6	<u> </u>	<u> </u>	Ι .	ı II.
Sciences économ. et sociales	<del></del>	II	<b> </b>	<u></u>		11
Droit	. —	29	—	· —	2	3 ı
Théologie	_		—	· —	<del></del> .	
Médecine	28		<u> </u>	· —	6 t	89
Total	32	57	5	2	78	174

Si les étudiants semblent avoir postulé moins de grades cette année, ce n'est pas que leur activité ait été moins féconde. Nous avons salué avec plaisir l'organisation des conférences universitaires d'étudiants à l'Athénée. Le sujet à traiter était présenté par un rapporteur de choix. Il devenait l'objet d'une discussion à laquelle prenaient part, dans un rapprochement salutaire à tous égards, professeurs et étudiants. Les noms des rapporteurs successifs sont bien faits pour montrer l'intérêt de ces séances: c'étaient MM. Mæder, Stillgebauer, Horace Micheli, de Labriolle et Bovet.

Les sociétés d'étudiants ont conservé presque toutes la tradition d'inviter des professeurs à leurs principales manifestations: celle de Zofingue, à sa soirée d'Escalade, où M. le professeur Rappard a donné la primeur de ses récits de voyage; l'Association chrétienne d'étudiants, à

son arbre de Noël, qui s'illumine pour toutes les confessions religieuses; la société de Belles-Lettres, à sa représentation dramatique d'œuvres classiques: le nom oblige. Les internés ont joué une amusante pièce de leur répertoire des camps de prisonniers, au profit de l'Œuvre universitaire suisse, dont M. le professeur Muret doit nous entretenir à l'instant.

Les Suisses italiens du Tessin et des Grisons se sont réunis en société.

Les étudiants hellènes se sont divisés, et, à côté de la *Minerva*, une nouvelle société, la *Koraïs*, a été autorisée à s'inscrire au tableau.

• béissant à un large esprit de solidarité, les sociétés arménienne et juive se préoccupent de venir au secours de leurs frères déshérités. Tout récemment, un groupe d'étudiants est venu nous consulter au sujet de la création d'une caisse de secours mutuels. Nous les avons encouragés à agir de leur côté, puisque, jusqu'à présent, c'étaient les professeurs qui s'étaient préoccupés du sort de leurs élèves et avaient fondé la Caisse d'assistance aux étudiants nécessiteux.

La Caisse d'assistance des professeurs aux étudiants a distribué, du 10 août 1914 au 23 mai 1918 inclus, des subsides pour la somme de fr. 45,821.05, sur lesquels il a été remboursé par les intéressés fr. 5,777, soit environ le 13 %. En outre, des délais de payement de taxes de cours, laboratoires et examens, ont été accordés jusqu'à concurrence de fr. 60,000 (les 2/3 à la charge des professeurs). Sans faire encore entrer en ligne de compte les générosités de la Caisse dite auxiliaire, on peut affirmer que, au total, une somme de fr. 100,000 environ a été avancée aux étudiants nécessiteux.

La Caisse d'assistance a été alimentée par MM. les professeurs qui, jusqu'au mois d'avril 1917, ont consenti

une retenue sur leurs traitements. En outre, des emprunts avaient été faits à différents fonds. Indépendamment de la somme remise à l'Œuvre universitaire des étudiants prisonniers, le splendide résultat des Journées universitaires de mars 1917 nous a permis de rembourser tous ces emprunts, ou du moins presque tous. Et la Caisse d'assistance est restée suffisamment pourvue pour faire face, depuis plus d'un an, et pour un an encore, aux besoins courants, qui ont fortement diminué, notamment du fait du retour au pays de beaucoup d'étudiants russes. Si nous restons dans les proportions actuelles, il ne sera pas nécessaire de faire appel de nouveau à la générosité éprouvée de MM. les professeurs.

Les fonds universitaires ont été gérés avec une sage économie. Ils en avaient besoin. Dans la Commission chargée de gérer ces fonds, M. Alfred Gautier a été appelé à remplacer M. Rehfous, comme M. Ch.-E. Guye, M. Sarasin. M. Fehr, doyen de la Faculté des sciences, lui a été adjoint pour remplir les fonctions de trésorier. Remercions en passant notre distingué et tout dévoué teneur de livres M. Marion, de la maison Pictet & Cie, pour les services précieux qu'il rend avec un empressement infini.

Peu s'en faut que la situation des professeurs euxmêmes ne soit compromise par la misère des temps. La Caisse de prévoyance a été l'objet de nouvelles dispositions, dues surtout au désir que nous avons manifesté que les professeurs extraordinaires fussent mis au bénéfice de cette institution. Le Département de l'Instruction publique, encouragé par les amis de l'Université siégeant au Grand Conseil, ne perd de vue aucun des problèmes intéressant la situation des professeurs, en cherchant notamment à établir une échelle normale de traitements. Il a accordé un appariteur aux Facultés qui jusqu'ici n'en avaient pas. Ce nouvel auxiliaire rend grand service au Recteur, aux doyens, aux professeurs qu'il décharge du transport personnel de livres, de cartes murales et autre bagage scientifique, ainsi que de la surveillance des bibliothèques de Faculté.

Divers crédits supplémentaires ont été accordés :

- a) 5000 francs pour le laboratoire d'anatomie;
- b) 1440 francs par an pour l'institut otorhinolaryngologique;
  - c) 500 francs pour la clinique thérapeutique;
  - d) 500 francs pour la médecine opératoire.

Nul n'ignore qu'un crédit a été voté par le Grand Conseil pour les réparations de l'Aula, rendues nécessaires par le grand usage qui en est fait, se trouvant mise à la disposition de sociétés qui parfois n'ont aucun rapport avec les hautes études.

Les questions d'ordre matériel, en ces temps de restrictions, nous ont occupés plus que d'habitude. Messieurs et chers collègues, vous persistez à brûler trop de gaz! En dépit des instances du Département et du Rectorat, la Ville impitoyable ne peut, même pour l'amour de la science, en fournir au delà des normes prescrites, autrement dit des possibilités.

Quant au chauffage, nous avons été suffisamment chauffés, ou peu s'en faut. A des fins d'économie, les dernières vacances de Noël avaient été prolongées. Malgré les précautions prises, l'affreux dégel, ici comme ailleurs, sans égard pour nos études désintéressées, a fait sauter des tuyaux et provoqué des inondations, les 2 et 7 janvier. Avec l'enchevêtrement des tuyaux, dû au progrès du siècle, l'inondation est devenue un perpétuel danger contre lequel nous devons nous assurer, aussi bien que contre l'incendie et le vol. Le Département de l'Instruction pu-

blique n'a pas manqué de nous prêter ses bons offices à cet effet. Cette question du chauffage a préoccupé à tel point l'Université de Zurich, qu'elle a proposé à ses sœurs de la Suisse de faire de l'été l'hiver et de l'hiver l'été, tout au moins de changer les dates d'ouverture et de clôture des cours, à seule fin d'être dispensée de chauffer ses palais immenses. Nous n'y avons pas consenti, d'autant plus qu'il nous paraît inhumain de fermer les portes de l'Université aux étudiants désireux tout à la fois de s'y instruire et de s'y chauffer.

À

En attendant que la Ville nous remette le Muséum promis, nous devons recourir aussi au Département pour nous procurer des appartements, chauffés ou non. Nous allons dire pourquoi. Mais, auparavant, permettez-nous de rappeler certaines modifications apportées à nos règlements, depuis celle qui a rendu plus difficile l'enseignement de privat-docent en médecine. En sciences, un examen d'anthropologie a été adjoint au programme de la licence ès sciences biologiques. Fait plus considérable, la Faculté des sciences économiques et sociales, avec l'Archiviste d'Etat et le Directeur de la Bibliothèque publique et universitaire, a ouvert, le 15 avril dernier, sa collection d'Archives économiques, créée en 1917.

Les Archives économiques sont la propriété de l'Etat. Elles forment une section autonome des Archives de l'Etat et sont placées sous la surveillance d'une commission spéciale, composée des professeurs de la Faculté, du Directeur de la Bibliothèque publique et de l'Archiviste d'Etat. La direction des Archives économiques est confiée à M. le professeur Töndury, de la Faculté des sciences économiques et sociales. Il a été nommé un conservateur des Archives dans la personne de M. E. Flury, candidat à la licence ès sciences commerciales.

Le but des Archives consiste à recueillir tous les docu-

ments, imprimés et manuscrits, de nature économique ou commerciale: rapports, comptes de sociétés ou d'entreprises publiques et privées, séries complètes de comptabilités commerciales, et à les mettre à la disposition des étudiants et du public pour des travaux de recherches et de documentation. Des règlements fixent les relations des Archives économiques avec celles de l'Etat, avec la Bibliothèque publique et la bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales.

Les Archives Economiques de Bâle, dans un esprit de bons Confédérés, nous ont fait cadeau d'un important stock de documents (seize grandes caisses). La banque Pictet & Cie nous a remis une collection complète de la Feuille du Commerce et de la Cote de Paris.

Un don magnifique, c'est celui que vient de recevoir le laboratoire de botanique de notre Faculté des sciences. La famille Barbey-Boissier a bien voulu lui remettre l'herbier créé par l'illustre botaniste Boissier et continué par les soins du gendre de ce dernier, feu M. Barbey, luimême collectionneur des plus remarquables. L'herbier, avec la bibliothèque qui en dépend, peut être évalué à plus de deux millions. Il contient des collections hors pair, telles que la flore d'Espagne et la flore d'Orient. Pour nous aider à remplir les conditions attachées à cette donation, - entre autres la nomination d'un assistant conservateur, suivant les clauses de l'acte dressé par Me Gampert, notaire, en date des 27 mars et 30 avril 1918, — la famille a fait donation à l'Etat d'une somme de 100,000 francs. Désormais l'Université peut se vanter de posséder un des plus riches conservatoires botaniques du monde. Après les donateurs, elle le doit à la réputation et aux mérites de notre collègue M. le professeur Chodat, qui prodigue ses forces sans compter, afin d'installer cette incomparable collection dans notre maison même.

C'est pour lui faire place que, d'accord avec notre complaisant collègue M. Claparède, nous transférerons le laboratoire de psychologie dans un appartement que nous allons nous procurer (comme nous l'avons fait pour la géologie) et où M. le professeur Pittard a la légitime ambition de loger aussi ses crânes.

Au nom de l'Université, nous exprimons ici solennellement notre profonde reconnaissance à MM. Camille, Auguste, Maurice, Frédéric et Valdo Barbey et à M<sup>me</sup> Lombard, née Barbey.

Nous remercions ensuite le Département de l'Instruction publique et le Conseil d'Etat, qui nous ont facilité l'entrée en possession de ce cadeau princier.

Puisque nous remercions, n'oublions personne, si possible. Les témoignages de notre gratitude vont à la Ville, premièrement, dont le Conseil administratif témoigne tant d'intérêt à notre Haute Ecole et lui rend nombre de services, puis aux sociétés suivantes : d'abord notre fidèle amie, la Société académique qui, avec les ressources du fonds Gillet-Brez, assure l'existence d'un cours excellent d'histoire de l'art, confié à M. Waldemar Deonna; ensuite, la Société auxiliaire des sciences et des arts, qui ne cesse d'assister les professeurs dans leurs travaux.

Ces deux sociétés nous avaient aidé jadis à constituer une collection de moulages de valeur, qui ont été transférés au grand Musée de notre ville. M. le Directeur général Cartier a bien voulu nous promettre que, sur le socle de ceux qui nous appartiennent, des mentions rappelleront à la fois les donateurs et les propriétaires.

La Société des arts enfin nous a prêté ses élégants salons de l'Athénée. lors du dernier *Dies academicus*, pour nous permettre d'offrir le thé aux femmes de Messieurs les professeurs et aux dames qui nous avaient si bien secondés pendant les *Journées universitaires* de mars 1917. MM. les professeurs Chodat, Claparède, Ch.-E. Guye et Yung renouvelaient gracieusement à leur intention les expositions, les exposés, les expériences qui avaient eu tant de succès durant ces journées.

L'Université n'a pas failli à ses devoirs de représentation. Elle figurait en corps, professeurs et étudiants, Recteur en tête, bannières au vent, le jour de la joyeuse entrée dans notre ville de M. le conseiller fédéral Gustave Ador, le 27 juin 1917. Plus tard, très tristement, professeurs et étudiants dispersés dans le cortège, sauf la société de Zofingue participant comme telle à la cérémonie, suivaient les obsèques du regretté colonel chef de corps d'armée Audéoud, le 22 novembre. Conformément à l'ancien protocole, le Recteur marchait aux côtés du procureur général de la République.

Le Recteur a assisté aux cérémonies patriotiques du 1<sup>er</sup> août et du 12 décembre à la cathédrale de S<sup>t</sup>-Pierre, le vice-recteur à celle du 31 décembre. A l'Aula, le Recteur a présidé, le 25 octobre 1917, une grande assemblée polonaise, convoquée pour célébrer le centenaire de Kosziusko, dont M. le professeur Seitz a retracé la vie, et, le 22 mars 1918, la séance où fut annoncée la fondation de l'Ecole d'études sociales pour femmes, suivant un programme exposé par M. le professeur Töndury. Il a pris part aussi à la commémoration du centenaire de M<sup>me</sup> de Staël, organisée par les soins de M. le professeur Bernard Bouvier et de l'Institut National Genevois, ainsi que tout dernièrement à l'assemblée, convoquée en l'honneur de la future Société des nations, dont les orateurs ont été MM. les professeurs Fulliquet, Malche et Rappard.

Les relations avec les Universités et sociétés suisses ont été entretenues comme il convient. M. le professeur Milhaud nous a représentés à Lausanne, le 6 juillet 1917, au jubilé Pareto. Le Recteur était présent aux réunions

de la Société d'histoire de la Suisse romande à Genève et de la Société générale d'histoire suisse à Beromunster; le vice-recteur, à celle des naturalistes suisses; MM. les professeurs Folliet et Töndury, à celle des professeurs universitaires d'études commerciales, etc.

A l'étranger, cordiales relations, notamment avec l'Université de Californie, à Berkeley, près San-Francisco. Cette Université, si bien organisée avec ses multiples départements d'études et si opulente avec son théâtre grec, ses bois et ses parcs, célébrait son cinquantième anniversaire. En remerciement de l'invitation qu'elle nous avait lancée, nous n'avons pas manqué de lui envoyer une adresse en langue latine, pour lequelle nous avons recouru à la plume magistrale de M. le professeur Paul Oltramare.

C'est avec nos voisins de France que les rapports ont été le plus suivis. Le général Pau, qui visitait les internés français en Suisse, a passé par Genève. Il s'est rendu, le 27 juillet 1917, à l'Université, où nous l'avons reçu avec les honneurs dus à sa personne. De gracieuses paroles ont été échangées entre le Recteur et lui. Il a inscrit son nom glorieux sur le Livre du Recteur, que nous recommandons à l'attention des nouveaux professeurs et étudiants, appelés à y signer leurs noms. Les moments passés durant les trois jours de séjour du général Pau à Genève compteront au nombre des meilleurs souvenirs de nos années de Rectorat.

Plusieurs personnalités françaises sont venues faire chez nous, non seulement des conférences à l'Aula, mais aussi des leçons à nos étudiants, tels le célèbre mathématicien Hadamard, de Paris, le philosophe Goblet, de Lyon, le rénovateur des études homériques Victor Bérard et le byzantiniste Diehl, membre de l'Institut de France.

Ces visites, autant que celles qu'ont faites à Paris,

entre autres collègues, MM. Bernard Bouvier et Ch. Borgeaud, sont pour entretenir de cordiales relations d'amitié et établir l'équivalence d'étude et d'examen entre la France et la Suisse et pour permettre enfin un échange plus fréquent de professeurs et d'étudiants des deux pays.

Certainement quelques-uns d'entre nous ont pu sans peine faire toutes leurs études à Paris ou les compléter et y obtenir leurs grades académiques. Et quels souvenirs charmants n'en rapportent-ils pas? D'autre part, les étudiants français en théologie sont venus en nombre à Genève. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de privilégiés. On veut autre chose. Il faudrait que des Français et des Suisses pussent passer quelque temps, les uns en Suisse, les autres en France, pour y faire des études qui leur seraient comptées dans leur pays d'origine. Pour cela il y a une condition première: c'est que les Universités françaises, au lieu de calculer par année la durée des études, adoptent notre système semestriel. Alors les Suisses iraient passer un semestre ou deux en France, aussi bien qu'ils pouvaient le faire en Allemagne, sans perdre leur temps d'études. Bien entendu, il y aurait réciprocité. Quant aux grades, il serait loisible de les prendre ici et là, en fractionnant les certificats d'examen.

L'échange des professeurs paraît moins simple. Notre Université se félicite de compter parmi ses professeurs ordinaires une élite de titulaires venus de la grande République voisine. Les Suisses qui ont eu la même situation en France, en restant Suisses, se comptent à peine sur les doigts. En outre, des professeurs français sont venus faire ici une ou deux conférences, une ou deux leçons, et vous savez leur succès. Mais le désir s'est manifesté que des professeurs de telle ou telle Université allassent enseigner dans une autre pendant deux ou trois semaines. C'est trop ou trop peu. Nous craignons que ce système,

surtout lorsqu'il s'agit d'un semestre très court, ne dérange les élèves. Il faudrait que l'échange se fit pour un semestre entier. Quoi qu'il en soit, nous applaudissons à l'établissement de relations plus suivies entre la Suisse, tant allemande que française, et le noble pays qui est resté le brillant foyer de notre culture latine.

Tout cela, bien entendu, sans porter atteinte à notre indépendance politique et intellectuelle et à l'autonomie de nos Universités cantonales. « Et nos habemus Regem, » telle était la réponse que Coligny inscrivait sur les flêches relancées à ceux qui l'assiégeaient à St-Quentin et le sommaient de se rendre. Nous aussi nous avons une patrie! Et jamais nous ne l'avons mieux senti que durant cette guerre. Et jamais nous n'avons trouvé de plus bel encouragement à la servir qu'en voyant parmi nous ces braves internés, qui ont lutté et souffert pour la leur. Aussi, quand une société d'étudiants, ou plutôt son comité central, nous a demandé d'ouvrir une discussion au Sénat sur la situation que nous ferions aux étudiants suisses qui refuseraient de servir à l'armée, nous avons répondu que la question ne se posait pas chez nous, que le cas ne s'était pas présenté et que nous comptions bien qu'il ne se présenterait jamais.

A Genève, nous ne pouvons que remercier nos étudiants, qui patiemment, tour à tour, montent la garde aux frontières. Ils sont l'objet de notre sollicitude et tout ce que le règlement nous permettra en leur faveur, nous ne manquerons pas de le faire.

Car notre Ecole n'a pas l'ambition seulement de donner l'instruction à ses élèves et de leur conférer des grades qui les recommandent pour la carrière. N'omettons pas, à ce propos, de remercier ici M. le président du Département de l'Instruction publique, qui a rappelé, dans la Commission scolaire, qu'il choisissait les maîtres secon-

daires parmi les gradués de l'Université. Mais nous tenons essentiellement à ce que celle-ci forme des personnalités. Encore une fois nous demandons à nos étudiants de ne se pas préoccuper uniquement de l'examen; nous les prions dene considérer point comme du temps perdul'heure ou les parties de l'heure où il semble que le maître ne traite pas strictement les questions qui pourraient être posées : à l'examen, le maître jugera sur l'ensemble. Nous les exhortons à jouir de leurs années d'études, de jeunesse et de force, à en user pour devenir des hommes épris d'humanité, des champions de la vérité et de la justice que la victoire doit faire triompher. Dans cette terre de liberté, dans ce foyer de lumières, tout doit les prédisposer à remplir après la guerre un rôle utile et généreux parmi leurs frères dont ils seront les guides spirituels. Humanité, liberté, justice, respect des humbles et des petits, tant des Etats que des individus, mais en même temps discipline librement consentie, ordre, harmonie, tel est le but à atteindre.

Dans cette direction, nous avons la certitude que professeurs et étudiants trouveront un chef digne d'eux et un guide sûr en la personne de notre successeur désigné, M. Raoul Gautier, docteur ès sciences mathématiques dès 1888, professeur d'astronomie et directeur de l'Observatoire dès 1889, professeur de géographie physique dès 1895. Voué dès sa jeunesse à l'étude des comètes et des étoiles filantes, ces vagabondes du ciel, il s'est particulièrement attaché aussi à l'étude de l'heure, à la chronométrie, à la météorologie, à la climatologie, à la géodésie, aux poids et mesures. Son activité à la Société des arts, à la Classe d'industrie et de commerce, à la Société de physique, à celle de géographie, ainsi que dans les congrès européens, comme président ou rapporteur, est bien connue, sans oublier sa carrière d'officier supérieur

du génie. Sa science, l'intérêt de ses exposés sur une matière si captivante, son dévouement affectueux à l'égard de ses collègues et de l'Université étaient pour le recommander aux suffrages des professeurs et à la considération du Conseil d'Etat.

Tout dernièrement encore, il a rendu d'importants services à la science. Très vite après le dernier Dies academicus, M. Raoul Gautier a été nommé président de ce qui subsiste de l'Association géodésique internationale (A. G. I.). La Convention géodésique internationale, transformée en 1896 et renouvelée de dix en dix ans, arrivait à échéance le 31 décembre 1916. Justement préoccupés de maintenir, dans la mesure du possible, cette utile institution scientifique, vieille de plus d'un demisiècle, notre collègue et le secrétaire perpétuel de l'ancienne Association, M. H.-G. van de Sande Bakhuyzen à Leyde, s'adressèrent, au cours des années 1915 et 1916, aux délégués des Etats restés encore neutres dans le grand conflit mondial. Il s'agissait d'obtenir l'assentiment de sept gouvernements (Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse) pour continuer entre eux une Association géodésique réduite entre Etats neutres, poursuivant les mêmes fins que l'ancienne A. G. I., et notamment le travail important de l'étude de la variation des latitudes. Le but lointain de cette Association, actuellement constituée, est évidemment aussi de préparer ultérieurement, et sur des bases à discuter, une nouvelle Association géodésique internationale.

Rappelons ici que M. Raoul Gautier fait partie depuis 1901, comme représentant de la Suisse, de la commission permanente de l'ancienne A. G. I. Il avait été nommé, la même année, membre du Comité international des poids et mesures. En 1913 enfin, il a été désigné par le Conseil fédéral comme représentant de la Suisse dans la

commission de l'Association internationale de l'heure, dont la convention a été signée à Paris, en octobre 1913.

Ce sera en toute confiance que nous remettrons les rênes de l'Université à ce collègue aussi distingué qu'aimable, mais... dans quarante jours seulement, car le futur Recteur doit encore subir cette quarantaine avant d'exercer son pouvoir. Quant à nous, nous espérons rentrer allègrement dans nos fonctions ordinaires de professeur. Mais, serait-ce le goût du pouvoir, l'amour du prestige, un accès de mégalomanie, qui nous fait presque regretter de rentrer dans le rang? .. Non, c'est l'agrément des relations que nous avons entretenues avec les magistrats de la cité, avec les professeurs, avec les étudiants, avec les internés, et la satisfaction que nous donnent les fonctionnaires de l'Université, depuis le secrétaire, notre adjudant général, M. Roussy, aussi serviable que compétent, qui publie aujourd'hui même une précieuse notice sur l'Université, depuis les administrateurs de la Caisse, jusqu'au concierge, jusqu'au nouvel appariteur. Parlerons-nous aussi de l'intérêt qu'il y a de prendre connaissance, dans toutes ses parties, d'une institution telle que la nôtre? Pour tout dire, nous éprouvons ce sentiment de tristesse que donne toute séparation, au moment où l'on quitte un devoir, même fatigant, devenu cependant une chère habitude.

Bonne chance à notre successeur! Puisse-t-il être le Recteur de la bonne Paix, puisque dans nos deux années de Rectorat il ne nous a pas été donné de le devenir!

